



# CHARTRE ETHIQUE

Le code éthique de THERMOCOMPACT repose sur des valeurs fondamentales, à savoir : **le respect des clients, des personnes, de l'environnement et des faits.**

L'ensemble de nos partenaires (fournisseurs, sous-traitants...) est invité à nous suivre dans cette démarche.

## 1. Droits fondamentaux

THERMOCOMPACT s'engage à :

- Respecter les lois et les réglementations françaises et internationales,
- Respecter l'environnement et promouvoir les actions de développement durable,
- Respecter les engagements environnementaux prévus dans la directive européenne RoHS et la réglementation REACH.
- Veiller aux conditions de travail pour préserver l'intégrité physique et psychique des collaborateurs,

## 2. Développement des compétences

THERMOCOMPACT s'engage pour :

- Combattre toute forme de discriminations et assurer l'égalité de traitement (âge, sexe...),
- Augmenter la qualification et l'autonomie des collaborateurs par un meilleur accès à la connaissance

## 3. Maitrise des risques économiques

THERMOCOMPACT s'engage pour :

- Diversifier ses activités, ses portefeuilles clients et ses offres pour éviter les risques de dépendance économique,
- Assurer un approvisionnement responsable, notamment pour les minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque,
- Respecter la propriété intellectuelle et lutter contre la contrefaçon,

## 4. Règles de conduite

THERMOCOMPACT s'engage pour :

- Veiller au respect de la charte éthique,
- Eviter les situations de conflit d'intérêts,
- Refuser toute tentative de corruption,
- Garantir la confidentialité des informations dont elle dispose (données personnelles des salariés, de ses partenaires et ses clients).

## 5. Alerte pour violation de la charte éthique

Tout salarié THERMOCOMPACT ayant connaissance d'une violation des règles de ce présent code se doit de le signaler à sa direction ou à son responsable direct.

A Metz-Tessy, le 16 juin 2017,

**Philippe Descaillot**  
*Directeur Général*